



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

HAUTE-SAVOIE

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

La CMA,
votre partenaire expert
pour **vous former**



LES MOYENS MATERIELS ET HUMAINS A VOTRE DISPOSITION

Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Haute Savoie

28 avenue de France – 74000 ANNECY



- **Parking** : Accès parking au -1 de notre bâtiment, rue du Baronnet.
- **Accessibilité** : Locaux accessibles (ascenseurs et locaux aux normes d'accueil),
Le référent Handicap est à votre disposition pour toutes questions et adaptations : Tél : 04 50 23 92 26 - Mail : cad@cma-74.fr
- **Horaires d'ouvertures au public** : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30 (17h00 les vendredis)
- **Salles** : La CMA74 met à votre disposition 12 salles de formations équipées de tableaux et vidéo projecteur, ainsi que 3 salles équipées de postes informatiques.
- **Lieu de détente** : Chacun des 4 niveaux de l'établissement dispose d'un coin détente comprenant, sièges, machine à café, fontaine à eau et de friandises et boisson sur le dernier étage.
- **Accès wifi** : Un accès wifi est à votre disposition dans les locaux.

LES MODALITES DE VOTRE ACCUEIL ET DE VOTRE ACCOMPAGNEMENT

- **Contacts utiles** Service formation – 04 50 23 14 71 – formation@cma-74.fr
- **Consignes de sécurité générales** : Il est strictement interdit de rester dans les locaux en dehors des horaires d'ouvertures de la Chambre.

- **Modalités d'accueil en formation** la CMA74 vous remet un dossier comprenant ce livret d'accueil, un bloc note et un stylo pour vos prises de note durant la formation. Dès votre entrée en formation, le formateur se présentera ainsi que l'ensemble des participants par un tour de table.
- **Documents mis à disposition :**
 - Fiche programme : remise lors de votre inscription, vous pouvez également la retrouver sur notre site internet dans la rubrique « formation continue ».
 - Conditions générales de vente : sur notre site internet dans la rubrique « formation continue ».
 - Support de cours : remis lors de la formation par le formateur.
- **Modalités de fin de formation :**
 - Consignes logistiques : les gobelets sont interdits dans les salles, merci ranger les chaises, mettre les papiers à la poubelle, respect du matériel et de signaler toute détérioration,
 - Une évaluation de fin de formation vous sera remise afin de prendre connaissance de votre satisfaction sur l'action formation que vous venez de suivre.
 - En fin de journée, vous recevrez en main propre votre facture acquittée accompagnée de votre attestation de suivi formation.
 - Pour les salariés d'entreprise, ces documents seront envoyés à l'employeur accompagnés d'une copie de la feuille d'émargement en cas de demande de financement auprès de votre OPCO de branche.

IMPORTANT

■ Feuille de présence

Il est important de signer la feuille de présence car cette dernière permet de justifier votre participation et notamment auprès de vos éventuels financeurs de la formation (pièce justificative).

■ Réclamation

Pour toutes réclamations, transmettre une demande par mail à formation@cma-74.fr en précisant obligatoirement votre nom, prénom, l'intitulé de la formation concernée par la réclamation, les dates de la formation, quels sont les engagements non tenus. Seules les réclamations reprenant l'ensemble de ces éléments seront recevables et traitées.

Pour rappel, la définition d'une réclamation : action visant à respecter un droit, ou à demander une chose due, recueillie par écrit.

Sur cette base, le service concerné accusera réception de la réclamation ainsi définie sous 3 jours ouvrés. Le délai de traitement ne dépassera pas 15 jours ouvrés.

■ Protection des données personnelles

La CMAD de la Haute Savoie se conformera à la Loi « Informatique et Liberté » n° 78-17 du 6 janvier 1978 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD : n° 2016/679) ainsi qu'à leur modification ou remplacement postérieur à leur première application.

Les données à caractère personnel du stagiaire sont conservées pendant la durée de prescription légale applicable et/ou de conservation et d'archivage imposé par la réglementation en vigueur.

Si le stagiaire souhaite savoir comment la CMAD de la Haute Savoie utilise ses données personnelles et demander à les rectifier ou s'opposer à leur traitement, il peut contacter la CMA de la Haute Savoie par écrit à l'adresse suivante 28 avenue de France – 74000 ANNECY en joignant un justificatif d'identité : à l'attention du référent DPD (« Délégué à la Protection des Données »)

Le stagiaire est également informé qu'il peut, conformément à l'article 77 du RDGP, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (la « CNIL ») s'il considère que le traitement de ses données à caractère personnel effectué par le vendeur constitue une violation de la réglementation en vigueur.

Pour plus d'information sur les règles relatives à la RGPD :
<https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

En cas de question complémentaires suite à la formation, contacter le service : formation@cma-74.fr

ANNEXE 1

Règlement intérieur stagiaires : Il est de votre responsabilité de prendre connaissance du règlement intérieur applicable aux stagiaires. Celui-ci est à votre disposition sur le site internet dans la rubrique « formation continue »

ANNEXE 2

MEDIATION PEDAGOGIQUE

- **Règle n°1** : Un référent médiation pédagogique est nommé pour chaque session de formation. Ce dernier sera systématiquement le formateur.
- **Règle n°2** : le formateur/référent explicite au groupe l'objectif au début de chaque séance :
 - du contenu à déployer par le formateur au groupe
 - les compétences à atteindre
 - les prérequis à avoir pour intégrer les compétences
- **Règle n°3** : le formateur/référent fait le point avec le groupe à la fin de chaque séance, sur :
 - le niveau du contenu déployé
 - les motifs si les objectifs n'ont pas été remplis
 - les éléments à revoir au début de la prochaine séance
 - le niveau et le type d'adaptation du contenu et des outils pour faciliter la découverte et la compréhension
- **Règle n°4** : le formateur/référent propose en début de formation un processus de remontée individuelle des difficultés de compréhension et du rythme pédagogique, permettant à chaque participant de faire remonter ses difficultés à suivre la pédagogie :
 - au travers d'une proposition d'un point individuel sur demande du participant
 - au travers des mises en application et exercices prévus par le formateur, lui permettant de détecter les possibles difficultés individuelles.

- **Règle n°5** : le formateur/référent propose un plan de soutien au participant, qui peut être composé d'outils, de préconisations d'autres formations complémentaires, voire de tutorat par un autre participant et/ou par le groupe. Le formateur validera préalablement ce plan avec le référent formation de la CMA de la Haute Savoie.
- **Règle n°6** : le formateur/référent propose des moments d'échange avec le participant pour suivre la mise en place du plan de soutien. Ce processus n'est pas forcément formalisé par écrit.
- **Règle N°7** : Si le stagiaire rencontre des difficultés avec le référent formateur, il peut faire appel au référent formation de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute Savoie.



CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT de la Haute Savoie
28 Avenue de France
74000 ANNECY
www.cma-74.fr / contact@cma-74.fr
Tél : 04 50 23 92 22